

Date : 23/07/2007



**La diffusion de l'information dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel : l'adoption du libre accès chez ICOMOS**

**Imma Subirats Coll**  
Food & Agriculture Organization (FAO)  
Rome  
Italie

et

**José Garcia Vicente**  
ICOMOS, Centre de documentation  
Paris  
France

Traduction et adaptation par Robert Bilodeau, bibliothécaire  
Service du catalogage, Université du Québec à Montréal, Montréal (Québec), Canada  
[bilodeau.robert@uqam.ca](mailto:bilodeau.robert@uqam.ca)

**Meeting:** 154 Social Science Libraries

**Simultaneous Interpretation:** Yes

**WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 73RD IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL**

19-23 August 2007, Durban, South Africa  
<http://www.ifla.org/iv/ifla73/index.htm>

**Résumé :**

*On présente les raisons expliquant la création d'une archive ouverte ou d'un dépôt numérique dont la thématique est spécialisée dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine historique, coordonnée par le Centre de documentation, chez ICOMOS. En premier lieu, une introduction au libre accès ainsi qu'au fonctionnement et aux caractéristiques des archives ouvertes est esquissée. Après une brève analyse de l'état actuel de la littérature scientifique portant sur le domaine de la conservation du patrimoine culturel, nous présentons les résultats de l'enquête réalisée parmi les comités d'ICOMOS. Une description des bénéfices que la création d'un dépôt numérique apporterait à ICOMOS, à tous ses membres, au Centre de documentation et finalement à l'ensemble de la communauté scientifique internationale oeuvrant dans le domaine de la conservation est exposée. En considérant qu'il n'existe pas beaucoup de ce type d'initiatives dans ce domaine, l'implantation d'archives ouvertes par ICOMOS la rendrait l'une des institutions de référence au niveau mondial pour la promotion et la diffusion de la documentation scientifique portant sur la conservation du patrimoine.*

## 1 Le contexte : le libre accès à l'information scientifique

Les archives ouvertes, également nommées dépôts numériques, représentent l'un des phénomènes les plus récents dans le contexte de la communication scientifique et l'un des axes fondamentaux du libre accès à la littérature scientifique. La caractéristique principale réside dans le fait que c'est l'auteur du document qui entrepose lui-même le texte intégral de sa production scientifique en format numérique et libre d'une quelconque restriction. En même temps, grâce à l'interopérabilité de ces dépôts numériques, il devient possible pour ces documents d'acquérir une *diffusion rapide*, une plus *grande visibilité* (en particulier pour la communauté scientifique internationale), *une facilité d'accès* (accès au texte intégral sans barrières tarifaires ou sans horaire, facilitant ainsi leur localisation sur le Web) et enfin de recevoir *une plus grande probabilité d'être cités* (à cause justement de leur diffusion, de leur accessibilité et de leur visibilité). Une archive ouverte n'est pas le substitut d'une publication traditionnelle mais plutôt un complément. Par l'intermédiaire du dépôt numérique, un auteur diffuse, rend visible et facilite l'accès à sa propre production scientifique.

Le libre accès remet en question le monopole des grands éditeurs qui distribuent l'information scientifique de façon totalitaire et complique en grande partie cette prétendue «distribution». En effet, les coûts d'abonnement obligent une grande partie de la communauté scientifique à demeurer hors de cet accès. Les difficultés inhérentes à cette distribution n'affectent pas seulement la communauté scientifique à l'accès de documents susceptibles d'être intéressants pour les chercheurs. On présume également que les textes des auteurs publiés peuvent ne pas être lus, diminuant ainsi les probabilités d'être cités, l'indice de citation constituant un baromètre indispensable pour leur promotion professionnelle. Ainsi, le libre accès encourage l'accès numérique, libre de toute barrière, à la littérature académique.

Le libre accès à la littérature scientifique signifie sa libre disponibilité sur le Web, permettant à tout utilisateur d'en faire la lecture, le téléchargement, la copie, l'impression, la distribution ou tout autre utilisation légale de même nature sans aucune barrière financière, technique ou de tout autre type. La seule limitation relativement à la reproduction et à la distribution, de même que l'unique fonction du droit d'auteur dans le domaine électronique, est de donner le contrôle aux auteurs sur l'intégrité de leur œuvre et le droit d'être adéquatement reconnus et cités<sup>1</sup>. Le libre accès n'est pas incompatible avec la révision par les pairs. La seule exception réside dans les prépublications qui sont diffusées avant leur révision par les pairs.

Les mécanismes utilisés par le libre accès en vue d'atteindre ses objectifs sont les suivants : l'auteur dépose une copie de ses documents dans un dépôt numérique ou une archive ouverte, l'auteur publie dans les revues à libre accès dans lesquelles il détient complètement le droit d'auteur électronique. Bien que le libre accès soit en ligne et libre de frais pour les lecteurs, l'accès au format imprimé de ces documents n'est pas ignoré. Il faut toutefois payer pour ce format puisque les éditeurs ont des coûts à assumer. Différentes initiatives existent à l'échelle internationale témoignant que le libre accès a cessé d'être une utopie pour commencer à devenir une réalité soutenue. À l'échelle européenne, une de ces initiatives qui nous affecte le plus est la

---

<sup>1</sup> Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert <http://www.soros.org/openaccess/view.cfm>

*Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales*<sup>2</sup>.

Les archives ouvertes sont fondamentales pour le libre accès, compte tenu qu'elles représentent le réceptacle où l'auteur dépose le texte intégral en format numérique de sa production scientifique. La typologie des textes déposés est multiple, s'étendant de thèses de doctorat, d'articles, de communications, de chapitres de livres jusqu'à des dossiers techniques, leur accès demeurant libre de tout type de restriction. L'interopérabilité de ces dépôts numériques rend possible une plus grande probabilité aux auteurs d'être cités, une diffusion rapide, une plus grande visibilité et un accès facile aux documents. Ils peuvent être organisés par discipline ou par institution. On ne publie pas dans les archives ouvertes, on dépose ou on archive seulement. Le comité éditorial ne fait que vérifier la validité des méta données et de l'archivage numérique du texte intégral. Par conséquent, la révision par les pairs ne sera pas effectuée. On peut donner le libre accès à leur contenu ou bien laisser aux auteurs le soin de contrôler le degré d'accessibilité à leurs travaux.

Les archives centrales sont construites autour d'une discipline, par conséquent, seul les documents associés à la thématique du répertoire seront acceptés. Ce répertoire est en constante évolution et il n'existe pas de moyen d'obliger les auteurs à y déposer leurs travaux. Ceux-ci n'y contribueront seulement que lorsque l'utilité du répertoire deviendra manifeste et sera évidente pour la communauté, c'est-à-dire lorsqu'il existera une masse critique d'information et que la collaboration des principaux chercheurs et des départements oeuvrant dans une même discipline sera obtenue. Aménager une telle masse critique de documents s'avère difficile et nécessite un effort continu de la part des promoteurs des archives. De plus, les archives centrales s'inscrivent dans la dynamique et les formes d'expression propres à chaque discipline. Ces archives se sont développées seulement dans les quelques disciplines où la composante internationale de la recherche demeure très forte et où existait une tradition de partage des documents par l'intermédiaire des prépublications. De fait, les principales archives centrales qui existent furent créées durant les années '90 en vue d'améliorer la communication des prépublications. Ainsi, nous avons l'archive **arXiv**<sup>3</sup> spécialisée dans les domaines de la physique, des mathématiques et de l'informatique. Elle fut mise en place par Paul Ginsparg en 1991 au *Los Alamos National Laboratory* (LANL) et fut le premier réservoir de documents en libre accès dans le Web. L'objectif de E-LIS<sup>4</sup> (*E-Prints in Library and Information Sciences*), spécialisé dans les domaines de la bibliothéconomie, de la documentation et de disciplines connexes, est d'améliorer la communication dans la discipline par une distribution rapide des documents. Elle représente l'archive ouverte la plus considérable de notre discipline avec plus de 5 000 documents entreposés. Elle se caractérise par une archive multilingue qui reçoit des travaux en plusieurs langues tels le turc, le serbe, le chinois ou le russe.

Le répertoire implique l'entreposage par les auteurs de leurs propres travaux dans les archives ouvertes qu'elles soient centrales, thématiques ou institutionnelles. Les auteurs n'ont pas besoin d'autorisation pour archiver les prépublications dont ils détiennent complètement le droit d'auteur

---

<sup>2</sup> Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales <http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/berindeclaration.html>

<sup>3</sup> Ginsparg, Paul (1997). «Winners and Losers in the Global research Village». *The Serials Librarian* 30 (3/4) : 83-95 <http://people.ccmr.cornell.edu/~ginsparg/blurb/pg96unesco.html>

<sup>4</sup> De Robbio, Antonella & Subirats Coll, Imma. *E LIS : an international open archive towards building open digital libraries*. *High Energy Physics Libraries Webzine Issue 11* (2005).

électronique. Si une revue scientifique refuse de considérer les articles qui ont été distribués comme des prépublications, il s'agit d'un choix de la revue, mais non d'une obligation de la loi du droit d'auteur. Si un auteur transfère le droit d'auteur d'un postdocument<sup>5</sup> à une revue, il devra recevoir la permission de l'éditeur en vue d'archiver les documents. La plupart des revues scientifiques permettent l'archivage. Si une revue n'autorise pas l'auteur à déposer le postdocument, il a la possibilité de déposer une prépublication et une version corrigée. Pour connaître quelles sont les politiques des éditeurs relativement aux archives, on peut consulter la base de donnée du projet Sherpa<sup>6</sup>.

## 1.2 « Open Archives Initiative »

Selon les termes de sa déclaration de principes, la *Open Archives Initiative* est à la fois une organisation et un effort qui se charge de développer et de promouvoir des normes d'interopérabilité en vue de faciliter la diffusion efficace de contenus dans un environnement de réseau. Les origines de cette initiative remontent à la convention de Santa Fe, tenue en octobre 1999 au Nouveau-Mexique (É.U.). Les représentants des principales archives existantes de *e-prints* s'étaient alors rencontrés avec l'objectif de trouver des procédés et des outils pour améliorer l'accès aux documents entreposés dans les archives de façon à pouvoir augmenter leur visibilité et améliorer la communication scientifique à l'intérieur de leurs disciplines respectives. Le résultat de ce travail fut la publication du protocole OAI-PMH (*Open Archives Initiative – Protocol for Metadata Harvesting*) destiné à la transmission de métadonnées. L'appellation OAI reflète précisément ses origines issues du milieu des communautés des *e-prints* où le terme archive est synonyme de répertoire ou réservoir de documents scientifiques, et le terme «ouverte» se réfère à l'architecture du système. Il s'agit de définir des interfaces qui rendent possible la disponibilité de contenus provenant d'une variété de sources. Ainsi, la OAI n'est pas seulement un projet centré sur les publications scientifiques, mais sur la communication des métadonnées de tout type de matériel entreposé en format numérique.

Le protocole pour la récolte des métadonnées a été développé au sein de la communauté des archives ouvertes avec l'objectif de permettre la communication d'information entre des machines reliées en réseau<sup>7</sup>. Il détermine une architecture partagée incluant deux éléments fondamentaux. D'une part, les fournisseurs de données ou les machines qui entreposent l'information sur des ressources numériques ou des documents en général qui peuvent être ou non disponibles sur le Web. Et, d'autre part, les fournisseurs de services chargés de récolter l'information offerte afin d'aménager un quelconque service de valeur ajoutée qui pourra être exploité directement par l'utilisateur final. Dans ce sens, ils joueront le rôle d'agrégateurs de contenu chargés de créer des services tels des moteurs de recherche, une classification des documents, des liens de référence, etc. Le principe de base retenu pour le développement du protocole fut la simplicité. Forts de

---

<sup>5</sup> N.D.T. Il existe deux types de publications scientifiques : la « prépublication » et le « postdocument ». Les prépublications (ou « preprints ») sont des articles qui n'ont pas été contrôlés par les pairs (comité scientifique ou comité de lecture). Il s'agit de la « version auteur ». Les postdocuments (ou « postprints ») ont été certifiés par les pairs et peuvent faire l'objet d'une publication dans une revue scientifique. C'est la « version publiée ». <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9publication>

<sup>6</sup> Publisher copyright policies & self-archiving – SHERPA <http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php>

<sup>7</sup> Barrueco, J.M. & Subirats, I. (2003). « Open Archives Initiative protocol for Metadata Harvesting (OAI-PMH) : descripción, funciones y aplicación de un protocolo ». *El Profesional de la Información* 12, 2, 99-106 <http://eprints.rclis.org/archive/00000177/>  
Visionné en avril 2007

l'expérience de protocoles antérieurs<sup>8</sup>, tels le Z39.50 ou le Dienst, dont l'implantation s'avéra difficile, on chercha une solution plus facile qui pourrait être adoptée par n'importe quelle institution avec des instructions techniques et humaines minimales. De cette façon, la communication entre les archives et les fournisseurs de services s'effectue avec l'utilisation de trois normes largement utilisées dans le Web : les instructions entre les machines se transmettent par le biais du protocole Http, la communication de données s'effectue en format XML et la codification des métadonnées en format obligatoire Dublin Core ou optionnellement en tout autre format d'échanges d'information bibliographique tel le MARC. La version actuelle du protocole est la v. 2 et est disponible depuis juin 2002.

L'information distribuée par l'intermédiaire des archives ouvertes n'est en fait que des métadonnées portant sur des documents numériques. Cette information, en général, revêt peu d'utilité pour les chercheurs. La participation de quelques intermédiaires qui récoltent la dite information et lui incorpore une quelconque valeur ajoutée pour la présenter aux utilisateurs finaux s'avère nécessaire. Les fournisseurs de services accomplissent cette fonction. L'expression la plus simple du rôle d'un fournisseur de services consiste en la récolte des métadonnées provenant d'archives sélectionnées selon un critère thématique ou géographique et l'aménagement d'une base de données qui peut être consultée par l'intermédiaire d'un portail Web. Par exemple, c'est le cas de METALIS<sup>9</sup> (<http://metalisp.cilea.it/>) qui dispense un accès au moyen d'un moteur de recherche sur plusieurs archives spécialisées en bibliothéconomie et en documentation. Dans d'autres cas, les services peuvent apporter une valeur beaucoup plus complète, par exemple, fournir des liens de référence et une analyse des citations. Voilà ce que réalise *Open Citation Project*<sup>10</sup> (<http://opcit.eprints.org/>) sur les données **arXiv**, archive spécialisée en physique. Analyser l'impact des documents disponibles en libre accès vis-à-vis ceux qui ne le sont pas représente un aspect majeur pour convaincre les auteurs de l'utilité d'archiver leurs documents. Il existe des études qui chiffrent à 336% de plus l'utilisation de citations provenant de documents en libre accès de celles qui ne le sont pas. Finalement, signalons des fournisseurs de services généraux qui essaient de maintenir une base de données exhaustive rassemblant toutes les archives existantes. *OAIster* appartient à cette catégorie et entrepose plus de cinq millions d'enregistrements provenant de plus de 450 archives<sup>11</sup>. La *Open Archives Initiative* maintient un registre des fournisseurs de services<sup>12</sup>.

---

<sup>8</sup> N.D.T. Le Z39.50 est un protocole de communication dédié aux applications de recherche documentaire. Il permet de spécifier les procédures nécessaires pour effectuer des recherches dans des bases de données distantes et le rapatriement sur un poste local du résultat de ces recherches. Implémenté dans le cadre du Computer Science Technical report project (CSTR), le protocole Dienst est utilisé pour donner accès par le réseau aux rapports de recherche en informatique, produits par les principales universités américaines. Il peut être vu comme une spécialisation de HTTP : des messages spécifiques à la recherche documentaire sont encapsulés dans HTTP et permettent au client Dienst de demander des services documentaires aux serveurs distants, dont l'ensemble constitue une véritable bibliothèque virtuelle. <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/1995/05/document.xsp?id=bbf-1995-05-0050-004/1995/05/fam-apropos/apropos&statutMaitre=non&statutFils=non>

<sup>9</sup> Tajoli, Zeno (2005) METALIS, an OAI Service provider. In *Proceedings 9th DELOS Network of Excellence thematic workshop : Digital repositories : Interoperability and Common Services*, Heraklion (Crete) <http://eprints.rclis.org/archive/00003612/>

<sup>10</sup> Steve Hitchcock, Donna Bergmark, Tim Brody, Christopher Gutteridge, Les Carr, Wendy Hall, Carl Lagoze, Stevan Harnad. «Open Citation Linking: The Way Forward». *D-Lib Magazine* October 2002 Volume 8 Number 10

<sup>11</sup> N.D.T. En date du 21 juin 2007, OAIster donnait accès à plus de onze millions d'enregistrements tirés de 848 archives. Voir <http://www.oaister.org/>

<sup>12</sup> N.D.T. Voir <http://www.openarchives.org/service/listproviders.html>

## 2 Situation actuelle de la littérature scientifique portant sur la conservation et la restauration du patrimoine culturel

Dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel, il existe de nombreuses publications et périodiques scientifiques en format imprimé, publiés essentiellement par des institutions et des organisations spécialisées. Dans beaucoup de cas, les coûts élevés associés à l'impression d'une publication réduisent passablement les possibilités d'édition pour de nombreuses organisations. Toutefois, l'évolution des nouvelles technologies a ouvert la possibilité de minimiser l'impact de faibles ressources économiques au moyen d'une publication en format numérique, augmentant à la fois la visibilité et l'accessibilité.

La situation de l'édition dans le domaine de la conservation et de la restauration sera abordée dans cette section en analysant d'abord la typologie des revues, puis ensuite dans le contexte des archives ouvertes.

Dans les dernières années, de plus en plus d'institutions du patrimoine publient sur le Web leurs publications, leurs bulletins ou leurs compte rendus le plus souvent de concert avec la version imprimée. Il existe plusieurs types distincts de revues dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel dans le Web :

- **Revues issues du contexte du format imprimé** ayant l'habitude d'inclure uniquement le sommaire de chaque numéro avec un résumé des articles disponibles en format numérique. Dans la majorité des revues, l'information relative à l'abonnement de la version imprimée est affichée. Ce ne sont pas des revues en libre accès, mais dans certains cas, les auteurs ont la possibilité d'archiver un article dans un dépôt. Quelques exemples de ce type de revues : *Studies in conservation*, *Public Archaeology* et *Journal of Architectural Conservation*.
- **Revues accessibles en ligne par un abonnement** incluant le sommaire de chaque volume de même que les renseignements pour s'abonner, soit annuellement, soit par volume. Elles offrent également la possibilité d'acheter seulement un article. Il s'agit encore de revues qui ne sont pas en libre accès, mais elles peuvent permettre l'archivage dans des dépôts numériques. Quelques exemples : *Conservation and Management of Archaeological Sites*, *Journal of archaeological Science* et *Architectural Engineering and Design Management*.
- **Revues en libre accès.** Actuellement, le nombre de revues dans ce domaine en format numérique disponible en texte intégral sur le Web s'avère passablement réduit. Selon la classification thématique du *Directory of Open Access Journals* (DOAJ)<sup>13</sup>, le nombre de revues dans ce domaine se chiffre ainsi<sup>14</sup> : architecture (8), histoire de l'art (5), archéologie (18) et anthropologie (45).

---

<sup>13</sup> Les revues en libre accès permettent aux auteurs de conserver intégralement le copyright. Le Répertoire des Revues en Libre Accès (DOAJ) <http://www.doaj.org> constitue le répertoire le plus grand existant sur le web sur les revues en libre accès. Ce site est maintenu par l'Université de Lund. Son objectif est d'améliorer la visibilité et d'encourager l'utilisation de la littérature scientifique disponible dans les revues scientifiques et académiques en libre accès.

<sup>14</sup> N.D.T. Nous avons actualisé le nombre des revues de chaque domaine avec les données de DOAJ en date du 26 juin 2007.

Cependant, le nombre de dépôts numériques ou d'archives ouvertes institutionnelles demeure présentement assez faible. À ce jour, seules quelques institutions, en grande partie des universités, ont implanté des dépôts numériques avec l'objectif d'éditer la production scientifique et académique des professionnels qui y oeuvrent. Dans quelques cas, c'est dans les universités que nous pouvons retrouver la plus grande partie des documents en libre accès, regroupés en section thématiques associées à la conservation du patrimoine historique, comme par exemple, l'architecture, l'archéologie ou l'anthropologie, quoiqu'à ce jour, le nombre de documents soit faible. Voici quelques exemples de dépôts institutionnels :

- The Australian National University <<http://eprints.anu.edu.au/>>
- University College of London <<http://eprints.ucl.ac.uk/>>
- University of Glasgow <<http://eprints.gla.ac.uk/>>
- University of Queensland <<http://eprints.uq.edu.au/>>
- Universidad Complutense de Madrid <<http://www.ucm.es/eprints>>
- The University of Melbourne <<http://eprints.unimelb.edu.au/>>
- St Andrews University <<http://eprints.st-andrews.ac.uk/>>
- University of Delhi <<http://eprints.du.ac.in/>>

À l'instar des dépôts numériques institutionnels, ceux associés au domaine de la conservation du patrimoine ne sont pas encore nombreux. Mentionnons toutefois le dépôt numérique du réseau EPOCH (*The European Network of Excellence in Open Cultural Heritage*) < <http://epoch-net.org:8180/dspace/index.jsp> > disponible depuis le début de 2006.

Bien que non associé au libre accès, nous devons souligner la présence d'autres initiatives intéressantes associées à la conservation du patrimoine culturel dont l'objectif est d'offrir gratuitement de l'information sur les monuments et les sites historiques. Parmi celles-ci, nous pouvons mentionner :

- *The CyArk Digital Archive* < <http://www.cyark.org> >, base de données sur des sites patrimoniaux contenant de l'information obtenue par l'intermédiaire de numérisation laser, modélisation numérique, imagerie 3D et d'autres technologies de pointe.
- La bibliothèque numérique en ligne de *ArchNet* < <http://archnet.org> >, communauté internationale en ligne d'architectes, d'urbanistes, d'architectes paysagistes, de conservateurs et d'autres spécialistes de la culture et de la civilisation musulmane.

C'est dans ce contexte que ICOMOS a décidé d'adopter le libre accès par la création d'un dépôt numérique dédié à la conservation du patrimoine culturel, non seulement pour les membres mais également pour l'ensemble de la communauté scientifique internationale impliquée dans la préservation du patrimoine culturel.

### **3 La documentation scientifique chez ICOMOS**

ICOMOS est une organisation non gouvernementale qui œuvre à la conservation et à la protection des monuments et des sites historiques. Son objectif est la promotion de la théorie, de la méthodologie et de la technologie appliquées à la conservation du patrimoine architectural et archéologique. ICOMOS est également l'organisme scientifique consultant de l'UNESCO

relativement à tout ce qui concerne le patrimoine mondial. Sa fonction est d'évaluer toutes les demandes d'inscription de biens culturels dans la Liste du patrimoine mondial.

ICOMOS constitue un réseau de professionnels oeuvrant dans le domaine de la conservation du patrimoine architectural et archéologique, des monuments, des sites et paysages historiques : architectes, urbanistes, archéologues, architectes paysagistes, historiens de l'art, anthropologues, etc. Tous les membres, près de 9 000 en 2007, se répartissent dans des comités nationaux et dans des comités scientifiques internationaux. Tous les professionnels intéressés, travaillant dans le domaine du patrimoine, peuvent demander leur adhésion à ICOMOS par l'intermédiaire de leur comité national. Les comités scientifiques sont formés d'experts spécialisés dans des domaines distincts, normalement limités à un membre pour chaque comité national, bien que des membres associés peuvent s'y joindre.

Au siège social d'ICOMOS à Paris, se trouve le Centre de documentation, un centre spécialisé dans le domaine de la conservation, la protection, la gestion et la mise en valeur du patrimoine architectural et archéologique. Le Centre fut inauguré en 1974, mais il n'ouvrit ses portes au public qu'en 1977. Le Centre de documentation dispose de deux collections documentaires distinctes :

- Un fonds documentaire sur le patrimoine immobilier historique, les techniques et les politiques de conservation, la restauration, la réhabilitation, la gestion et la mise en valeur. Les collections correspondent aux thématiques des comités scientifiques internationaux (villes historiques, tourisme culturel, patrimoine vernaculaire, architecture industrielle, patrimoine archéologique, matériaux de construction, etc.). Le Centre dispose également d'une importante collection de revues internationales spécialisées sur ces thématiques.
- Des dossiers de candidatures des biens culturels inscrits dans la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. ICOMOS, à titre d'organisme consultant du patrimoine mondial pour l'UNESCO, évalue toutes les demandes d'inscription des biens culturels dans la Liste et élabore une recommandation finale sur le dossier du bien étudié. Toute la documentation officielle envoyée par les pays à l'UNESCO dans le cadre de l'inscription de biens culturels est disponible au Centre de documentation de l'ICOMOS. Cette collection, constituée de documents inédits non publiés, s'avère de loin la plus consultée par les usagers.

### **3.1 Situation actuelle de la documentation scientifique chez ICOMOS**

ICOMOS est formé de 120 comités nationaux et de 28 comités scientifiques internationaux qui organisent périodiquement des réunions scientifiques : séminaires, ateliers et conférences. ICOMOS international organise à chaque trois ans, parallèlement à son Assemblée générale, un congrès international de même que d'autres événements en collaboration avec d'autres institutions. Toute la documentation produite lors de ces événements scientifiques n'est pas toujours publiée, ni en version imprimée, ni distribuée en CD ou disponible sur le Web. Seuls les congrès organisés par ICOMOS international s'assurent que les documents proposés soient publiés sur un support quelconque. Les textes des derniers congrès ont été publiés simultanément en version imprimée, sur des CD et sur le site Web d'ICOMOS, afin d'en maximiser leur diffusion.



Cependant, très peu de comités nationaux ou scientifiques obtiennent du financement pour publier en format imprimé les actes de leurs conférences. Chaque fois, ce sont davantage les comités qui publient les résultats de leurs réunions sur des CD, se traduisant par une distribution limitée aux membres du comité et aux participants de la réunion. Les comités publient également sur leurs sites Web respectifs les actes de leurs conférences, ce qui suppose un pas en avant vers l'adoption du libre accès de la part de tous les comités. Mais il faut considérer que parmi les 120 comités nationaux existant actuellement, seulement 25 disposent d'un site Web et que parmi les 28 comités scientifiques internationaux, seulement 13 en possèdent un. Cette situation signifie que la production scientifique émanant des comités de ICOMOS se voit sérieusement limitée à cause de problèmes budgétaires. Une distribution convenable dans un dépôt numérique pourrait toutefois pallier à ce manque de diffusion.

Outre les actes de leurs réunions scientifiques, les comités produisent également d'autres types de publications tels des bulletins (imprimés ou numériques), des rapports annuels ou des articles scientifiques. Ces publications sont distribuées parmi les membres respectifs du comité et, dans certains cas, sont également acheminées au Centre de documentation de l'ICOMOS à Paris, mais de façon irrégulière. Le Centre de documentation devrait être perçu, pour la communauté de l'ICOMOS, comme le lieu de référence documentaire, le lieu où toute publication produite par les comités de l'ICOMOS serait déposée et récupérée.

Afin d'obtenir une idée plus précise sur la documentation produite par les comités, sa distribution et sur le format de cette documentation, le Centre de documentation a envoyé un questionnaire à tous les comités d'ICOMOS. Avec le quart des comités ayant complété le questionnaire, les résultats obtenus indiquent que :

- 76% des comités publient (version imprimée ou numérique) un rapport annuel et 56% un bulletin sur les activités réalisées.
- D'autres types de documents sont publiés en moins grande quantité tels des actes de conférences et des livres portant sur des thématiques particulières; 62% des comités conservent le texte intégral des documents des participants et 23% n'en conservent que le résumé. Seulement 15% des comités affirment ne conserver aucune documentation générée lors des congrès.
- 46% des comités conservent la documentation à la fois en format numérique et imprimé (abstraction faite du type de document), 32% uniquement en format numérique et 22% seulement en format imprimé.
- Relativement à la publication de la documentation, plus de 36% des comités ne la publient pas; 42% la publient en format imprimé, 11% sur CD et 11% sur le site Web du comité.
- Dans les cas où la documentation est publiée (format imprimé ou sur CD), le nombre de copies varie, mais en aucun cas ne dépassera les 1 000 copies (la moyenne d'un tirage se chiffre à 450 copies)

- Parmi les comités produisant un type quelconque de publication (bulletin, rapport annuel, livres ou actes de conférence), 42% n'envoient pas leur publications au Centre de documentation de l'ICOMOS à Paris.

Tel qu'indiqué dans les résultats du questionnaire, il y a un nombre important de comités (36%) qui ne publient pas les actes des conférences qu'ils organisent, bien que la majorité des comités conservent une copie du texte intégral ou, à tout le moins, un résumé. Parmi les comités qui publient les actes, la grande majorité les publie en format imprimé et peu de comités utilisent d'autres supports, tels le CD ou le site Web du comité.

Les données les plus révélatrices concernant la faible diffusion dont souffrent les actes de congrès sont celles associées au tirage des exemplaires publiés : seulement 11% des comités utilisent le Web pour diffuser les résultats des conférences. Le reste des comités les publient en format imprimé ou sur CD avec un tirage oscillant entre 100 et 1 000 copies. Ces exemplaires sont distribués essentiellement parmi les participants de la conférence et les membres du comité.

En conclusion, les résultats du questionnaire illustrent la nécessité de la création d'une base de données pour emmagasiner les résultats des congrès et des réunions et permettre la centralisation de ce processus par la bibliothèque de ICOMOS afin de pallier à une diffusion et une visibilité restreintes de la documentation scientifique produite par ICOMOS parmi la communauté internationale.

## **4 Promotion de la diffusion de la littérature scientifique**

### **4.1 ICOMOS, fournisseur de données**

Depuis plusieurs années, ICOMOS publie la version numérique des actes des congrès scientifiques tenus lors de ses Assemblées générales. Les dernières éditions sont disponibles sur le Web, tels les actes du congrès de Madrid (2002), de Victoria Falls (2003) et de X'ian (2005). Parallèlement, le Centre de documentation d'ICOMOS a initié un projet de numérisation de ses premières publications, ajoutant ainsi un total de plus de 1 300 documents en texte intégral disponibles gratuitement en ligne. Cet effort permettra de lancer le dépôt avec une importante masse critique déjà emmagasinée. Le dépôt comportera les éléments suivants :

#### **4.1.1 Documentation scientifique produite par les comités d'ICOMOS**

- Les documents numériques des actes de tous les congrès scientifiques organisés dans le passé par ICOMOS et ses comités nationaux ou scientifiques internationaux. Cela constituerait la continuation du projet de numérisation entrepris ces dernières années par le Centre de documentation d'ICOMOS.
- Les documents numériques de toutes les publications et actes de congrès scientifiques organisés par ICOMOS et ses comités nationaux ou scientifiques internationaux à l'avenir. Dans beaucoup de cas, les actes des congrès organisés par quelques comités nationaux ou scientifiques ne sont pas publiés à cause d'un manque de fonds. Dans ce cas, une copie (en format numérique) des actes devrait être déposée dans le dépôt numérique,

indépendamment du fait que le comité décide dans le futur de les publier en format imprimé.

ICOMOS ou les auteurs doivent être les propriétaires du droit d'auteur des publications déposés. Dans le cas des publications publiées conjointement entre ICOMOS et d'autres institutions, comme l'UNESCO ou l'ICCROM, seules les publications ayant obtenu un accord préalable seront déposées.

#### **4.1.2 Documentation scientifique produite par d'autres institutions ou des individus (membres ou non membres d'ICOMOS)**

Cette initiative du dépôt de documents portant sur la conservation du patrimoine culturel se propose à ses débuts de cibler ICOMOS, c'est-à-dire la documentation scientifique, les rapports ou les actes produits par les comités nationaux ou scientifiques internationaux d'ICOMOS. Une fois que le dépôt numérique sera fonctionnel, il s'ouvrira à toute organisation ou institution internationale et nationale oeuvrant dans le domaine du patrimoine culturel (Getty, ICCROM, UNESCO, ICOM, Conseil de l'Europe, TICCIH, Universités, institutions nationales ou régionales, revues numériques, etc.) et à toute personne intéressée à collaborer au projet. L'objectif est de créer une grande archive mondiale spécialisée dans le domaine de la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine culturel, facilitant ainsi la diffusion et l'échange d'information technique et spécialisée parmi la communauté scientifique.

#### **4.2 ICOMOS, signataire de la Déclaration de Berlin**

ICOMOS, à titre de leader mondial pour la promotion de la théorie, de la méthodologie et de la technologie appliquées à la conservation, la protection et la mise en valeur des monuments et sites historiques, appuie et souscrit au Libre accès à l'information scientifique.

Déjà, l'article 5 b des statuts de ICOMOS stipule qu'ICOMOS

*Recueille, approfondit et diffuse les informations concernant les principes, les techniques et les politiques de sauvegarde, de conservation, de protection, d'animation, d'utilisation et de mise en valeur des monuments, ensembles et sites.*

À l'intérieur du volet diffusion confié à ICOMOS, la création d'un dépôt numérique, facilitant la diffusion de tous ses travaux scientifiques, augmentera sa visibilité et son prestige au sein de la communauté scientifique du domaine de la conservation par un accès facile et rapide à toute la littérature spécialisée sur cette thématique tout en promouvant l'échange d'information entre les professionnels, augmentant ainsi la visibilité de la documentation scientifique.

## Bibliographie

« A Progress report on the Open Archives Initiative ». In: ECDL, 2002. <http://www.openarchives.org/documents/ecdl-oai.pdf> . Visionné en avril 2007

Barrueco, J.M. & Subirats, I. (2003). «Open Archives Initiative Protocol for Metadata harvesting (OAI-PMH) : descripción, funciones y aplicación de un protocolo». *El Profesional de la Información* 12, 2, 99-106. <http://eprints.rclis.org/archive/00000177/> . Visionné en avril 2007

Berlin Declaration on Open Access to Knowledge in the Sciences and Humanities <http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/berlindeclaration.html> Visionné en avril 2007

Budapest Open Access Initiative <http://www.soros.org/openaccess/view.cfm> . Visionné en avril 2007

*Creating a persistent environment for institutional repositories* <http://ahds.ac.uk/about/projects/sherpa-dp/index.html> . Visionné en avril 2007

De Robbio, Antonella & Subirats Coll, Imma. «E-LIS : an international open archive towards building open digital libraries». *High Energy Physics Libraries Webzine Issue* 11 (2005) <http://eprints.rclis.org/archive/00004476/> . Visionné en avril 2007

Ginsparg, Paul (1997). «Winners and Losers in the Global research Village». *The Serials Librarian* 30 (3/4): 83-95. <http://people.ccmr.cornell.edu/~ginsparg/blurb/pg96unesco.html> . Visionné en avril 2007

Harnad, Stevan & Brody, Tim. (2004). «Comparing the Impact of Open Access (OA) vs. NON-OA Articles in the Same Journals». *D-Lib Magazine* 10, 6 <http://dlib.org/dlib/june04/harnad/06harnad.html> . Visionné en avril 2007

Harnad, Stevan (2006). « Maximizing research impact through institutional and national Open-Access Self-Archiving Mandates». Invited Keynote. *CRIS2006. Open Access Institutional Repositories. Current research Information Systems. Bergen, Norway, 11-13 May 2003 (In Press)*. <http://ct.eurocris.org/CRIS2006/> . Visionné en avril 2007

Harnad, Stevan. «Free at Last: The Future of Peer-Reviewed Journals», In: D-Lib, 1999, v.5, n. 12 <http://www.dlib.org/dlib/december99/12harnad.html> . Visionné en avril 2007

Oliver, K.B. & Swain, R. (2006). Directories of Institutional Repositories: Research Results & Recommendations. In *72<sup>nd</sup> IFLA General Conference and Council, 20-24 August 2006, Seoul* <http://www.ifla.org/IV/ifla72/index.htm> Visionné en avril 2007-07-04

Publisher copyright policies & self-archiving – SHERPA <http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php> Visionné en avril 2007

Steve Hitchcock, Donna Bergmark, Tim Brody, Christopher Gutteridge, Les Carr, Wendy Hall, Carl Lagoze, Stevan Harnad. «Open Citation Linking: The Way Forward». *D-Lib Magazine* October 2002 Volume 8 Number 10

Tajoli, Zeno (2005) METALIS, an OAI Service Provider. In *Proceedings 9<sup>th</sup> DELOS Network of Excellence thematic workshop: Digital Repositories: Interoperability and Common Services*, Heraklion (Crete). <http://eprints.rclis.org/archive/00003612/> Visionné en avril 2007

Van de Sompel, Herbert; Lagoze, Carl (ed.) «The Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting». <http://www.openarchives.org/OAI/2.0/openarchivesprotocol.htm> Visionné en avril 2007

Van de Sompel, Herbert; Lagoze, Carl. «The Open Archives Initiative : Building a low-barrier interoperability framework». In: JCDL, 2001. <http://openarchives.org/documents/oai.pdf> Visionné en avril 2007

Van de Sompel, Herbert; Lagoze, Carl. «The Santa Fe convention of the Open Archives Initiative». In: D-Lib, 2000, v.6, n. 2.